

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le deux Mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 24 Février 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 28 – **PRÉSENTS** : 26 – **REPRÉSENTÉ** : 1

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, MM. MORMANN Cédric, PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ Laurence, MM. PLANTARD Thierry, RANNOU Yannick et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita..

EXCUSÉE : Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*)

ABSENT : M. PONTAC Serge

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Mme GUIHOT Nathalie et M. CAILLON Philippe

OBJET :	<i>Travaux au Château de la Groulaie – Marché de maîtrise d'œuvre – Affermissement de la tranche n°3 optionnelle</i>
----------------	--

N° 2020 / 03 / 19

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement pour les travaux de restauration du Château de la Groulaie, le marché de maîtrise d'œuvre se décomposait comme suit :

- *Tranche n°1 : FERME – Restauration du pont d'entrée,*
- *Tranche n°2 : OPTIONNELLE – Déblaiement, recherches archéologiques et consolidation de la tour sud-est,*
- *Tranche n°3 : OPTIONNELLE – Restauration du porche d'entrée et consolidation de la douve centrale.*

Les travaux de la tranche 1 ont été réalisés (fin en novembre 2017).

La tranche 2 a été affermée (juillet 2016) et les travaux ont été réalisés (fin en novembre 2019).

La tranche n°2 optionnelle venant de s'achever, il convient désormais d'affermir la tranche n°3 qui concerne la restauration du porche d'entrée ainsi que la consolidation de la douve centrale. S'agissant de la poursuite du projet, les termes du marché restent inchangés : la maîtrise d'œuvre sera assurée par Philippe PERRON, Architecte du Patrimoine avec des honoraires à 12% du marché travaux.

.../...

Le tableau récapitulatif est le suivant :

<i>Tranche</i>	<i>Maîtrise d'œuvre & économiste (€ HT)</i>	<i>Enveloppe affectée aux travaux (€ HT)</i>	<i>État</i>
<i>Tranche n° 1 : FERME Restauration du pont d'entrée</i>	<i>54.000 €</i>	<i>452.033,81 €</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Tranche n° 2 : OPTIONNELLE Déblaiement, recherches archéologiques et consolidation de la tour sud-est</i>	<i>31.471,30 €</i>	<i>409.489,41 €</i>	<i>Réalisé</i>
<i>Tranche n°3 : OPTIONNELLE Restauration du porche d'entrée et consolidation de la douve centrale</i>	<i>52.800 € (12 % d'honoraires)</i>	<i>440.000 € (estimation)</i>	<i>Projet</i>

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

*VU l'avis favorable de la commission Urbanisme – Travaux – Agriculture
du 11 février 2020.*

*VU la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à
l'appui de leur convocation.*

Le Conseil Municipal,

*APPROUVE l'affermissement de la tranche n°3 de maîtrise d'œuvre pour la
restauration du porche d'entrée ainsi que la consolidation de la douve
centrale ;*

PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget primitif ;

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document découlant de cette
décision.*

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 4 Mars 2020,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20200302-CM-2020-03-19-
DE
Date de télétransmission : 05/03/2020
Date de réception préfecture : 05/03/2020

*Séance du Conseil municipal du 02 Mars 2020
Délibération n° 2020 / 03 / 19*